

## **DBV Technologies réalise un placement d'ADS pour un montant de 15,3 millions de dollars sur le Nasdaq dans le cadre de son programme At-The-Market (ATM)**

DBV Technologies (Euronext: DBV – ISIN: FR0010417345 – Nasdaq Global Select Market: DBVT) (la « Société »), société de biotechnologie au stade clinique, annonce ce jour, dans le cadre de son programme de financement dit « *At-the-market* » mis en place le 2 mai 2022 (le « Programme ATM »), l'émission et le placement d'actions ordinaires (les « Actions Ordinaires ») sous la forme d'*American Depositary Shares* (« ADSs »), pour un montant total brut de 15,3 millions de dollars, à Braidwell LP par l'intermédiaire de Jefferies LLC, agissant en qualité d'agent placeur, chaque ADS donnant droit à recevoir la moitié d'une action ordinaire de la Société.

Dans ce contexte, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce et à la 28<sup>ème</sup> résolution adoptée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 19 mai 2021 (l'« Assemblée Générale 2021 »), 12.072.476 nouvelles ADSs et 6.036.238 Actions Ordinaires nouvelles sous-jacentes ont été émises, par voie d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (l'« Emission ATM »), pour un prix unitaire de souscription de 1,27 dollar par ADSs (soit un prix de souscription par Action Ordinaire de 2,41 euros sur la base d'un taux de change USD/EUR de 1,0531 dollar pour 1 euro, tel que publié par la Banque Centrale Européenne le 4 mai 2022) et chaque ADS donnant droit à recevoir la moitié d'une action ordinaire de la Société) représentant une dilution d'environ 9,9% sur la base du capital émis à ce jour.

L'émission et la livraison des Actions Ordinaires nouvelles sont prévues le 6 mai 2022. Les ADSs seront admises aux négociations sur le Nasdaq Global Select Market (« Nasdaq ») et les Actions Ordinaires nouvelles sur Euronext à Paris (« Euronext Paris »), étant précisé que les Actions Ordinaires nouvelles représentent 10,96 % des actions ordinaires déjà admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, représentant ainsi moins de 20% des actions ordinaires déjà admises aux négociations sur Euronext Paris sur une période de 12 mois sans prospectus d'admission.

Un document préalable d'enregistrement en anglais intitulé « *Form S-3* » (incluant un prospectus) relatif aux ADSs a été enregistré auprès de la SEC et est devenu

effectif. Avant de souscrire des ADSs, les investisseurs éligibles sont invités à lire le supplément au prospectus (« *prospectus supplement* ») et le prospectus initial (« *accompanying prospectus* ») qui y est joint, ainsi que les documents qui y sont intégrés par référence. Les investisseurs éligibles peuvent obtenir ces documents gratuitement sur le site Internet EDGAR de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Alternativement, une copie du supplément au prospectus (et du prospectus initial qui y est joint) relatif à l'offre peut être obtenue auprès de Jefferies LLC, 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, ou par téléphone au +1 877 821-7388, ou par email à l'adresse suivante : [Prospectus.Department@Jefferies.com](mailto:Prospectus.Department@Jefferies.com).

Aucun prospectus ne fera l'objet d'une demande d'approbation auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») conformément au Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») car, comme annoncé lors du lancement du Programme ATM, les augmentations de capital envisagées (pour l'émission des Actions Ordinaires sous-jacentes aux ADSs) seraient offertes à des investisseurs qualifiés (tel que ce terme est défini à l'article 2 (e) du Règlement Prospectus) et relève de l'exception prévue à l'article 1(5)(a) du Règlement Prospectus qui prévoit que l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas à l'admission sur un marché réglementé de valeurs mobilières fongibles avec des valeurs mobilières déjà admises à la négociation sur le même marché réglementé, pour autant qu'elles représentent, sur une période de douze mois, moins de 20 % du nombre de valeurs mobilières déjà admises à la négociation sur le même marché réglementé.

Le capital social de la Société avant, et après, l'Emission ATM, est le suivant :

	Avant l'Emission ATM ( 04/05/2022)*		Après l'Emission ATM *	
	Nombre d'actions	% du capital social et % théorique de droits de vote**	Nombre d'actions	% du capital social et % théorique de droits de vote**
Entités affiliées avec Baker Bros. Advisors	11.593.150	21,04%	11.593.150	18,96%
Braidwell LP	-	-%	6.036.238	9,87%
Entités affiliées avec Bpifrance Participations SA	4.668.700	8,47%	4.668.700	7,64%
Treasury	175.208	0,32%	175.208	0,29%
Management	29.170	0,05%	29.170	0,05%
Flottant Public	38.630.309	70,11%	38.630.309	63,19%

Total	55.096.537	100,00%	61.132.775	100,00%
-------	------------	---------	------------	---------

\* Le capital social de la Société tel que présenté dans ce tableau tient compte des Actions Ordinaires détenues sous forme d'ADS.

\*\* Compte tenu du faible nombre d'actions propres sans droit de vote, il n'y a pas d'écart significatif entre le pourcentage théorique des droits de vote et le pourcentage réel des droits de vote.

Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ordinaires ou autres instruments financiers susvisés, et il ne peut y avoir aucune vente de ces actions ou autres instruments financiers dans un pays ou une juridiction dans lesquels une telle offre, sollicitation, achat, souscription ou vente serait illégal avant l'enregistrement des titres concernés ou autre qualification en vertu de la réglementation boursière d'un tel pays ou d'une telle juridiction. En particulier, il n'y aura pas d'offre au public d'ADSs en Europe.

### Informations disponibles au public

Des informations détaillées concernant la Société, notamment sur son activité, ses résultats, ses prévisions et les facteurs de risque correspondants, figurent dans le rapport annuel sur formulaire en anglais intitulé « Form 10-K » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (le « Rapport Annuel ») déposé auprès de la *Securities Exchange Commission* aux Etats-Unis (« SEC ») le 9 mars 2022 et le document d'enregistrement universel 2021 de la Société (le « Document d'Enregistrement ») déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2022 et portant le numéro D.22-0081. Le Rapport Annuel et les autres documents déposés de temps à autre auprès de la SEC sont disponibles sur le site internet de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Le Document d'Enregistrement, ainsi que les autres informations réglementées sont disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). L'ensemble des documents susmentionnés est disponible sur le site internet de la Société et est également disponible gratuitement sur simple demande au siège social de la Société situé 177-181 Avenue, Pierre-Brossolette, 92120 Montrouge, France.

### À propos de Braidwell

Braidwell vise à servir les personnes et les organisations qui transforment la santé humaine en fournissant un capital flexible et un partenariat réfléchi aux entreprises



à tous les stades de développement, à tous les niveaux de la structure du capital, sur les marchés publics, privés et structurés.

<https://www.braidwell.com>

### A propos de DBV Technologies

DBV Technologies développe Viaskin™, une plateforme technologique exclusive expérimentale avec de vastes champs d'applications potentielles en immunothérapie. Viaskin™ utilise l'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT™, qui est la méthode développée par DBV Technologies pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs, la Société s'attache à transformer en toute sécurité la prise en charge des patients souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes de DBV Technologies relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques en cours sur Viaskin™ Peanut. DBV Technologies a un siège social mondial à Montrouge (France) et des structures opérationnelles en Amérique du Nord à Basking Ridge, dans le New Jersey. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, Code ISIN : FR0010417345), et sont également négociées sur le Nasdaq Global Select Market sous la forme d'American Depositary Shares (chacune représentant la moitié d'une action ordinaire) (mnémonique : DBVT).

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives incluant notamment des déclarations concernant le Programme ATM et la livraison des valeurs mobilières offertes aux termes de ce communiqué de presse. Ces déclarations prospectives ne sont pas des promesses ou des garanties et comportent des risques et des incertitudes substantielles. Ces déclarations prospectives peuvent être affectées par les conditions du marché ainsi que par d'autres risques et incertitudes énoncés dans les dépôts requis par la réglementation applicable de DBV Technologies auprès de l'AMF, les dépôts et rapports de DBV Technologies auprès de la SEC, y compris dans le Rapport Annuel et les futurs dépôts et rapports effectués auprès de l'AMF et de la SEC par DBV Technologies. Les investisseurs actuels et potentiels sont invités à ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations et estimations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent document. A l'exception de ce qui est requis



par la loi applicable, DBV Technologies ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les informations contenues dans ce communiqué de presse.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

**Contact Relations Investisseurs de DBV**

Anne Pollak

+ 1 (857) 529-2363

[anne.pollak@dbv-technologies.com](mailto:anne.pollak@dbv-technologies.com)

**Contact Média de DBV**

Angela Marcucci

+1 (646) 842-2393

[angela.marcucci@dbv-technologies.com](mailto:angela.marcucci@dbv-technologies.com)

**Avertissement**

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait en aucun cas constituer une offre au public ni une invitation à solliciter l'intérêt du public en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction, en relation avec une quelconque offre.*

*La diffusion de ce document peut, dans certaines juridictions, être limitée par les législations locales. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et de les respecter.*

*Cette annonce n'est pas une publicité et n'est pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.*

*Le présent document ne constitue pas une offre au public en France et les valeurs mobilières auxquelles il fait référence ne peuvent être offertes ou cédées en France, conformément à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier, qu'à des investisseurs qualifiés tels que définis à l'article 2(e) du Règlement Prospectus.*

*En ce qui concerne les États membres de l'Espace économique européen, aucune action n'a été entreprise ou ne sera entreprise en vue de faire une offre au public des valeurs mobilières mentionnées dans le présent document nécessitant la publication d'un prospectus dans un quelconque État membre concerné. En*

*conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent pas être et ne seront pas offertes dans un quelconque État membre concerné, sauf conformément aux exceptions prévues à l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans toute autre circonstance qui ne requièrent pas la publication par la Société d'un prospectus conformément à prospectus conformément à l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou à la réglementation l'État membre concerné.*

*Ce document n'est distribué et ne s'adresse qu'aux personnes du Royaume-Uni qui (i) sont des « investment professionals » répondant aux dispositions de la Section 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'"Ordonnance"), (ii) sont des personnes répondant aux dispositions de la Section 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance ("high net worth companies", "unincorporated associations", etc.) de l'Ordonnance, ou (iii) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du Financial Services and Market Act 2000, tel qu'amendé) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (toutes ces personnes étant désignées des "Personnes Habilitées"). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne sont pas des Personnes Habilitées. Tout investissement ou activité d'investissement en relation avec les informations contenues dans ce document est réservé aux Personnes Habilitées et ne sera réalisé qu'avec des Personnes Habilitées.*

*Le présent document ne constitue pas une offre de vente de titres financiers ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres financiers aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction où une telle offre peut être restreinte.*